



ECURIE ALSACE : AU COEUR DE LA PASSION AUTO
www.ecurie-alsace.fr
9a, Rue des Rochers
67190 Gresswiller
ecurie.alsace@gmx.fr

20ème Week-end de la Montée Historique des Trois-Epis 2020 (12 - 13 Septembre)

REGLEMENT PARTICULIER

ART. 1: Organisation

- 1.1. L'Association **ECURIE ALSACE 9a RUE DES Rochers 67190 GRESSWILLER** organise le 13 Septembre 2020 la **Montée Historique des 3 EPIS**. Il s'agit d'une démonstration en côte sur route fermée.
- 1.2. Secrétariat: **ECURIE ALSACE**, GRESSWILLER, tél: 00 33(0) 6.85.12.38.89
- 1.3. **Comité d'organisation:**
Directeur de l'organisation: Laurent DREYFUS (Licence FFSA 184676)
Directeur Adjoint : Walter BAGNARIOL (Vice-Président Ecurie Alsace)
Directeur de Course: Pascal FAIVRE (Licence FFSA 18024)

Commissaire technique: Daniel HAEFFELIN (Licence FFSA 12679)
- 1.4. Description de la manifestation
Véhicules acceptés: à partir du 01/01/1919 et jusqu'au 31/12/1992 (véhicules rares et exceptionnels peuvent aussi être admis).
La route est fermée et réservée à cette manifestation le dimanche 13 Septembre 2020.

ART. 2: Programme

- Ouverture des engagements: 1er Oct 2019
- Clôture des engagements: 31 Août 2020
- Arrivée des équipages: 12 Sept 2020 à partir de 14h aux Trois Epis
- Vérifications administratives et techniques: 12 Sept 2020 à partir de 14h aux Trois Epis et 13 Sept à partir de 06H00
- Briefing (obligatoire) avec signature: 13 Sept 2020 à 8h00
- Montées: 13 Sept 2020 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Remise des coupes souvenirs: 13 Sept 2020 à 18h00 à Trois Epis

ART. 3: Droits de participation

Voir sur formulaire d'engagement.

En cas de désistement après le 31 Août 2020 les droits de participations ne seront pas remboursés.

Les concurrents qui ne se seront pas présentés au départ ne seront pas remboursés.

ART. 4: Véhicules admis

Les véhicules admis à la Côte sont inscrits dans les 2 catégories suivantes:

- à partir du 01/01/1919 et jusqu'au 31/12/1992

Nombre total maximum de participants: 140.

L'organisateur se réserve le droit de fixer le nombre de véhicules admis dans chaque catégorie et d'exclure de la manifestation les véhicules dangereux ou en mauvais état ainsi que les équipages ne correspondant pas à l'éthique de la manifestation.

4.1. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le pilote doit présenter:

- Le permis de conduire (idem pour le copilote si celui-ci est amené à conduire)
- Une attestation du propriétaire si le véhicule n'est pas piloté par lui-même
- L'assurance du véhicule

4.2. VERIFICATIONS TECHNIQUES

L'organisateur vérifie:

- L'état des pneumatiques (pas de slicks)
- Le niveau du liquide de freins et la bonne fixation de la batterie
- La présence du triangle de détresse
- L'état des ceintures (véhicules après le 1 Septembre 1967)
- La présence d'un **extincteur de 2 kg** mini et sa bonne fixation
- Le contrôle des décibels réglementaires est possible
- Un casque homologué (minimum moto - norme Afnor ou E)

ART. 5: Déroulement de la manifestation : De 4 à 6 Montées pour le Dimanche

- 5.1. MONTEES DE DECOUVERTE : Une montée par véhicule
SEULES LES PERSONNES DECLAREES SUR LA FICHE D'INSCRIPTION POURRONT PRENDRE PART AUX MONTEES !
- 5.2. MONTEES EN DEMONSTRATION
Toutes les montées suivantes seront des montées en démonstration : **ATTENTION, aucun temps ne sera communiqué !**

ART. 6: Equipement

- 6.1. Le casque est obligatoire pour le pilote et le copilote **Manches longues et Culottes longues obligatoire !**
- 6.2. Un extincteur de 2 kg mini bien fixé est obligatoire
- 6.3. L'âge minimum requis pour le copilote est de 16 ans.

ART. 7: Assurance

Chaque équipage participe à cette montée en démonstration à ses propres risques et s'assurera en conséquence. L'organisateur décline toute responsabilité directe ou indirecte envers les équipages, pilotes, accompagnateurs et autres participants. Les dommages matériels et humains occasionnés par les participants sont du ressort unique de chaque équipage participant.